

SEMENCES-COLOMBIE: Résistance contre la politique agricole

Von Cynthia Osorio Red de Guardianes de Semillas de Vida, Colombie, eingestellt am 19.02.2014



La thématique des semences est entrée dans le débat public au niveau mondial. Présente dans les discours de ceux qui, depuis longtemps, luttent et défendent la liberté des semences et dénoncent le danger de leur contrôle par les multinationales, elle intéresse désormais l'opinion publique en général.

En Colombie, parvenir à dépasser le « mur médiatique » pour toucher la population est très difficile, voire impossible. Les médias ? télévision, radio et presse écrite ?, sont entre les mains de deux grands monopoles qui, en accord avec le gouvernement, sélectionnent l'information et le thème des semences et des OGM ne fait manifestement pas partie de leur sélection. Si, par exemple, on interroge des gens en ville, où l'accès aux médias est plus facile, quasiment personne n'a entendu parler des OGM, alors qu'en Colombie, leur culture a été autorisée et que plus de 80.000 hectares sont déjà cultivés en OGM.

Quelque chose est néanmoins en train de changer dans les luttes sociales en Colombie. D'une part, ces luttes se propagent massivement par Internet et quand, par exemple, un policier agresse un paysan, il ne peut plus justifier cette agression en déclarant simplement que c'est un guérillero, comme c'était la coutume auparavant. A présent, de telles agressions sont visionnées quasiment « en direct » sur Internet et la réaction est rapide et massive (bien sûr pour ceux et celles qui ont le privilège d'y avoir accès). D'autre part, ce ne sont plus toujours les mêmes qui protestent. Auparavant, c'étaient toujours les étudiants, les syndicats et la gauche, déjà un peu affaiblis. Aujourd'hui, les luttes en zone rurale et dans la classe moyenne urbaine reprennent. Le fait de voir l'armée ou la police frapper un paysan suscite une réaction émotionnelle très forte dans la population colombienne dont le passé récent est très lié au monde rural et à la terre: ce paysan pourrait être le grand-père ou la grand-mère de n'importe quel Colombien de classe moyenne ou pauvre. D'autre part, beaucoup de gens, depuis plusieurs années déjà, prennent conscience et/ou souffrent des conséquences néfastes des politiques gouvernementales, plus spécifiquement de celles liées à l'agriculture et à l'environnement.

Documentaire Colombie 970

Pourquoi parler des médias dans un article sur les semences? Parce que c'est justement grâce à un documentaire vidéo, qui a beaucoup circulé sur Internet, que la thématique des semences a cessé d'être entre les mains de quelques « environnementalistes » passionnés et commence à être accessible au grand public.

Le documentaire Colombie 970, réalisé par Victoria Solano et relayé sur YouTube, a été diffusé à une telle rapidité que la directrice de l'ICA (Institut Colombien de l'Agriculture et de l'Élevage) a dû s'exprimer publiquement dans les médias officiels (radio, presse écrite et télévision), favorisant de fait la diffusion du documentaire.

Que montre donc ce film? La saisie et la destruction par l'ICA de 1.167.225 kg de semences, surtout de riz, mais aussi de pommes de terre, de maïs, de blé, de graminées, de haricots, etc. entre 2010 et 2011. Comme si ça ne suffisait pas, l'ICA a engagé des poursuites

contre les paysans chez qui les saisies ont été réalisées, les exposant ainsi à des amendes et à des peines de prison s'ils perdent le procès. Le motif: ne pas avoir respecté la Résolution 970 de l'ICA, que les paysans déclarent ne pas connaître. L'ICA s'explique brièvement: «la méconnaissance de la loi n'implique pas sa non application». Les paysans répondent qu'ils n'imaginaient pas être des délinquants en faisant ce qu'ils ont pratiqué toute leur vie. J'ajoute à cela que lire les 47 pages de la Résolution 970 est déjà compliqué pour une universitaire telle que moi, alors que peut-on attendre d'un paysan, qui le plus souvent n'a pas son baccalauréat et a bien mieux à faire que de se faire juriste pour comprendre les lois qui l'affectent? Il est clair qu'en Colombie, on décrète, derrière le dos de la population concernée, des lois qui ne sont ni compréhensibles ni explicites et qui ont des conséquences néfastes pour cette même population!

Conjoncture sociale et semencière

Le documentaire Colombie 970 sort dans un climat social agité. Une grève indigène a eu lieu en octobre 2012. Les revendications portaient sur 5 points: les extractions minières, la problématique de la terre, le respect des lois indigènes, les violations systématiques des droits humains envers des civils dans le conflit armé et les conséquences néfastes du Traité de Libre Commerce (TLC) pour les agriculteurs (indigènes, noirs et paysans), y compris la thématique des semences. En mars 2013, une grève de cultivateurs de café, d'une ampleur quasi nationale, s'est ensuite organisée pour lutter contre les conséquences du TLC pour les producteurs de café colombiens. En septembre 2013, une grève nationale paysanne s'est organisée pour lutter contre le TLC et ses conséquences sur d'autres produits agricoles (pomme de terre, oignon, lait, etc.), contre l'intensification de la confiscation des semences et au sujet de la problématique Résolution 970. La grève paysanne a réussi à durer 21 jours, paralysant la circulation entre quelques villes du pays par le blocage de routes.

Et, à nouveau, une grève indigène s'est organisée en octobre 2013, puisque le gouvernement n'avait pas donné suite aux revendications de l'année antérieure. Ces grèves ont dépassé, en temps et en intensité, toutes les autres grèves de ces dernières années en Colombie. Ce qui était dur pour le gouvernement, c'est que plus la grève durait, plus elle s'intensifiait et au lieu de s'affaiblir, elle attirait le soutien d'autres lieux, grâce aux réseaux sociaux, alimenté par un mécontentement généralisé. Lors de la grève paysanne, le soutien fut tel à Bogota que le gouvernement dut militariser la ville avec 50.000 soldats, une mesure qui évoque un véritable «état de siège». A ces grèves se sont ajoutées de nouvelles manifestations citoyennes, syndicales et estudiantines contre les réformes des systèmes de santé et de l'éducation.

Le gel de la 970 a été perçu comme une victoire de la grève paysanne. Malgré ce «trionphe», ceux qui, depuis des années, se battent légalement contre ces lois sur les semences ont évalué la réponse du gouvernement: le problème, c'est que «geler» ou «suspendre» ne sont pas des termes juridiques: tant qu'il n'y aura pas de nouvelle résolution pour remplacer la précédente, celle-ci restera en vigueur, à moins qu'elle ne soit abrogée. A la demande des organisations sociales sur le pourquoi du «gel» et non de «l'abrogation» de la 970, l'ICA donna comme réponse qu'il existait une «nouvelle» résolution de remplacement et qu'elle était disponible pour consultation publique sur Internet pendant 60 jours. Evidemment, nous qui travaillons sur le thème des semences, considérons que ce procédé de consultation pour établir une nouvelle norme sur les semences pouvant affecter les communautés indigènes, afro-colombiennes et paysannes, est complètement illégitime. Quant au contenu de la nouvelle loi (d'ailleurs pas si nouvelle que cela, étant donné qu'elle a été rédigée avant la grève), la différence de fond avec la 970 repose sur l'ajout d'un paragraphe qui précise: «sont exclues du cadre d'application de la présente résolution les semences de variétés locales dont le but n'est pas la commercialisation». C'est-à-dire que nous pouvons faire ce que nous voulons avec nos variétés locales (en omettant les variétés créoles adaptées par les paysans, ou en ignorant la question de ce qu'il advient si nous voulons ressemer les graines d'une tomate ou de n'importe quelle plante provenant de variétés certifiées)? et faire ce que nous voulons? Si, ce qu'on veut avec ces variétés locales c'est tout, sauf de les commercialiser? le fond de la question est là. Nous n'avons pas le droit de faire de la concurrence à ceux qui ont la capacité de certifier, à ceux qui peuvent produire des semences avec des critères de nouveauté, de stabilité, d'homogénéité et de différenciation, qui sont les critères nécessaires pour la certification. Qui a cette capacité de certifier? Les trois mêmes entreprises qui contrôlent le marché mondial, qui brevètent leurs semences avec ces mêmes critères, interdisant ainsi la pratique traditionnelle paysanne qui consiste à ressemer et condamnant donc le paysan à acheter sa semence. Ca vous rappelle quelque chose?

Les lois sur les semences

La condition requise pour l'entrée en vigueur du Traité de Libre Commerce (TLC) avec les Etats-Unis était la ratification par la Colombie de la Loi 1518 d'avril 2012 qui approuve «la Convention Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales» - UPOV 91. Plusieurs personnes et organisations ayant envoyé à la Cour Constitutionnelle Colombienne de nombreux documents démontrant les effets néfastes de l'UPOV 91 pour le pays, celle-ci avait déclaré cette loi irrecevable en décembre 2012 comme «n'ayant pas été soumise à une consultation préalable auprès des communautés indigènes et afro-colombiennes». De plus, la Cour signala que l'application de la propriété intellectuelle pour les semences par le biais de l'UPOV 91 pouvait affecter la biodiversité, la culture et les territoires des peuples et elle envisageait la possibilité que «la consultation puisse entraîner la nécessité de renégocier le TLC». Grand succès pour les mouvements sociaux. Toutefois, cette loi est reprise dans d'autres brevets de propriété intellectuelle et de semences appliquées par le pays, comme c'est le cas pour la version de l'UPOV 1978 qui est actuellement en vigueur dans la législation nationale, dans la loi 1032 de 2006 et dans la résolution 970 de l'ICA, précisément. La bataille légale continue. Néanmoins, en dépit du blocus médiatique et de la répression et de la «guerre sale» que le gouvernement mène contre les semences, l'information parvient à se faufiler et le soutien populaire augmente. Les paysans, comme les indigènes, ne sont pas satisfaits des réponses du gouvernement. On parle de nouvelles grèves. L'objectif est d'abroger le TLC et toutes les politiques qui portent préjudice à l'agriculture et à l'environnement (le secteur minier spécialement).

C'est parti pour durer!

Notre réponse

Notre réseau producteur et protecteur des semences², créé en 2002, intervient de façon «médiatique», avec des émissions, des ateliers, des manifestations, du bouche à oreille, des collectes de signatures, etc. Concernant les OGM, nous avons participé à la campagne «Zones et territoires libérés des transgéniques» en Colombie.

Mais notre travail le plus important est au quotidien, avec la collecte de semences locales et indigènes dans le contexte de l'agro-

écologie. Nous produisons et vendons des semences avec notre propre processus de certification. Pour nous, il est clair que personne ne va venir nous sauver et surtout pas le gouvernement, c'est pour cela que nous travaillons de manière autonome, en promouvant l'autogestion et l'autosuffisance. Nous pratiquons l'auto-formation agro-écologique et la sauvegarde des savoirs ancestraux. Nous renforçons et agrandissons notre réseau par l'amitié, la confiance et la responsabilité, lors des rencontres des Gardiens de Semences. Nous avons un centre de semences à Nariño et voulons en ouvrir dans d'autres localités, pour pouvoir offrir des semences en quantité tout en garantissant la qualité, non seulement pour la vente, mais aussi pour le prêt et l'échange. Nous cherchons à consolider et à élargir les marchés agro-écologiques pour rapprocher les réalités de la campagne et de la ville, si éloignées en Colombie. Il existe d'autres organisations comme la nôtre à travers tout le pays et le continent, c'est pour cela que nous continuons à participer à d'autres réseaux avec lesquels nous travaillons dans le même sens (Réseau des Semences Libres de Colombie et d'Amérique). De plus en plus, les gens prennent conscience que le problème des semences concerne tout le monde, que quiconque contrôle la semence contrôle l'alimentation, et que quiconque contrôle l'alimentation a le pouvoir. Nous, nous sommes en train de récupérer notre pouvoir.

1. Voir Archipel No 219, octobre 2013: Colombie: Pas de paix tant que le problème de la terre ne sera pas résolu.
2. Réseau des Gardiens de Semences de Vie : contact: <oscinta (at) yahoo.es>, < www.colombia.redsemillas.org ^[1]>.

Auteur original:

Cynthia Osorio Red de Guardianes de Semillas de Vida, Colombie

Liens:

[1] <http://www.colombia.redsemillas.org>

URL source (Obtenu le 2016-07-09 20:42): <http://www.forumcivique.org/fr/articles/semences-colombie-r%C3%A9sistance-agricole>

France:

Hameau de St-Hippolyte
F-04300 Limans
Tel.: +33-492-73 05 98
fr@forumcivique.org

Schweiz/Suisse:

St. Johans-Vorstadt 13
Postfach, CH-4004 Basel
Tel.: +41-61-262 01 11
Fax: +41-61-262 02 46
PC/CCP 40-8523-5
ch@forumcivique.org

Österreich:

Lobnik 16
A-9135 Bad Eisenkappel/
?elezna Kapla
Tel.: +43-42 38-87 05
Fax: +43-42 38-87 05 4
at@forumcivique.org

Deutschland:

Hof Ulenkrug
Stubendorf 68
17159 Dargun
Tel.: +49-399 59-20 329
Fax: +49-399 59-20 399
de@forumcivique.org

Ukraina | ???????:

vul. Borkanyuka 97
90440 Nizhne Selishche
Khust, Zakarpattia
Fax: +380-31 42-512 20
ua@forumcivique.org

Rumânia:

Joachim Cotaru
str. Bisericii 234
557168 Hosman (SB)
Tel./Fax +40-269-583 153
ro@forumcivique.org